

Canard noir
Lauréat 1999 - 2008

Objet : avis de convocation - assemblée générale annuelle 2019

LES PHÉNIX
DE L'ENVIRONNEMENT
Lauréat 2000

Bonjour,



Vous êtes convié à participer à l'assemblée générale annuelle (AGA) d'Héritage Saint-Bernard qui se tiendra **le mercredi 27 mars 2019 au Pavillon de l'île à 19 h 30**. À cette rencontre, les réalisations de l'organisme ayant eu cours dans la dernière année vous seront présentées.

Également, lors de cette assemblée, nous procéderons à des modifications aux règlements généraux de la corporation (modifications proposées en pièce jointe).



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, quatre (4) postes sont en élection sur le conseil d'administration. Les personnes élues le seront pour un mandat de deux ans. S'il y a plus de candidats que de sièges, les membres de l'organisme présents auront l'opportunité d'exercer leur droit de vote.

POUR EXERCER VOTRE DROIT DE VOTE

Pour exercer votre droit de vote lors de l'AGA, vous devez être membre en règle au moins 21 jours avant la rencontre (**au plus tard le 6 mars 2019**). *Notez qu'un laissez-passer pour l'accès aux sentiers du refuge faunique Marguerite-D'Youville ne constitue pas une carte de membre.*




CANADIAN WILDLIFE FEDERATION
FÉDÉRATION CANADIENNE DE LA FAUNE
PRIX MENTORAT
DES JEUNES
2013

POUR VOUS PRÉSENTER SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En plus d'être membre en règle depuis au moins 21 jours, pour vous présenter sur le conseil d'administration d'Héritage Saint-Bernard, vous devez déposer votre candidature par écrit au secrétaire du conseil d'administration*. **Chaque candidature doit être appuyée par deux autres membres en règle, et ce, au moins 14 jours avant la date de l'AGA (au plus tard le 13 mars 2019).**

L'ordre du jour de la rencontre est joint à cet envoi, ainsi que le formulaire de renouvellement des membres (il est aussi possible de renouveler votre adhésion par téléphone avec une carte de crédit). Vous pouvez consulter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2018 et les règlements généraux de l'organisme à l'adresse suivante : www.ilesaintbernard.com/aga.

En espérant vous y rencontrer,



Paul Sauvé
Président, Héritage Saint-Bernard

* Si vous souhaitez vous présenter sur le conseil d'administration, adressez votre candidature à :

Monsieur Alain Durand, secrétaire du conseil d'administration d'Héritage Saint-Bernard
480, boulevard D'Youville, Châteauguay (Québec) J6J 5T9

NOS PARTENAIRES

Ville de Châteauguay • Fondation de la Faune du Québec • Canards Illimités • Caisses Desjardins de Châteauguay
Gouvernement du Québec • Ministère du Développement durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Habitat faunique Canada • Service canadien de la faune • Plan nord-américain de gestion de la sauvagine

